

Ville de Sainte-Suzanne



CONSEIL CITOYEN  
de Bagatelle  
*anpann, alon n'et bagatelle en ler*

# CONSEIL CITOYEN DE BAGATELLE

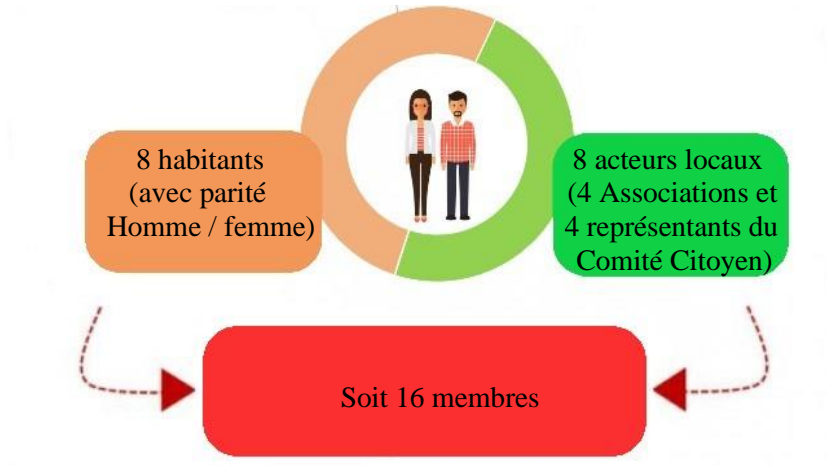
Bilan 2018

Réalisé par POUNGAVANOM Odette  
ANIMATRICE EN DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

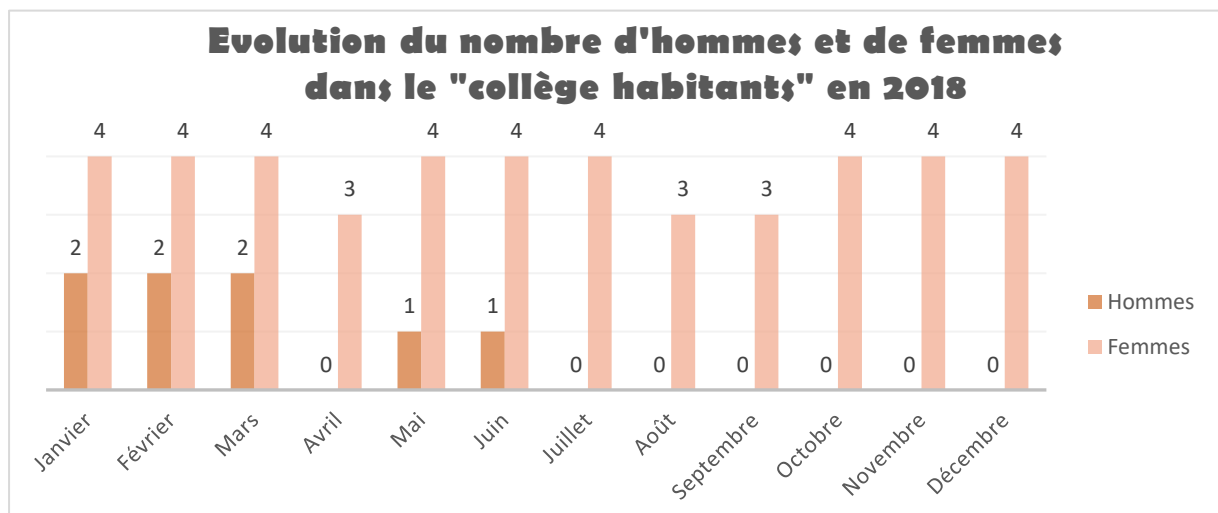
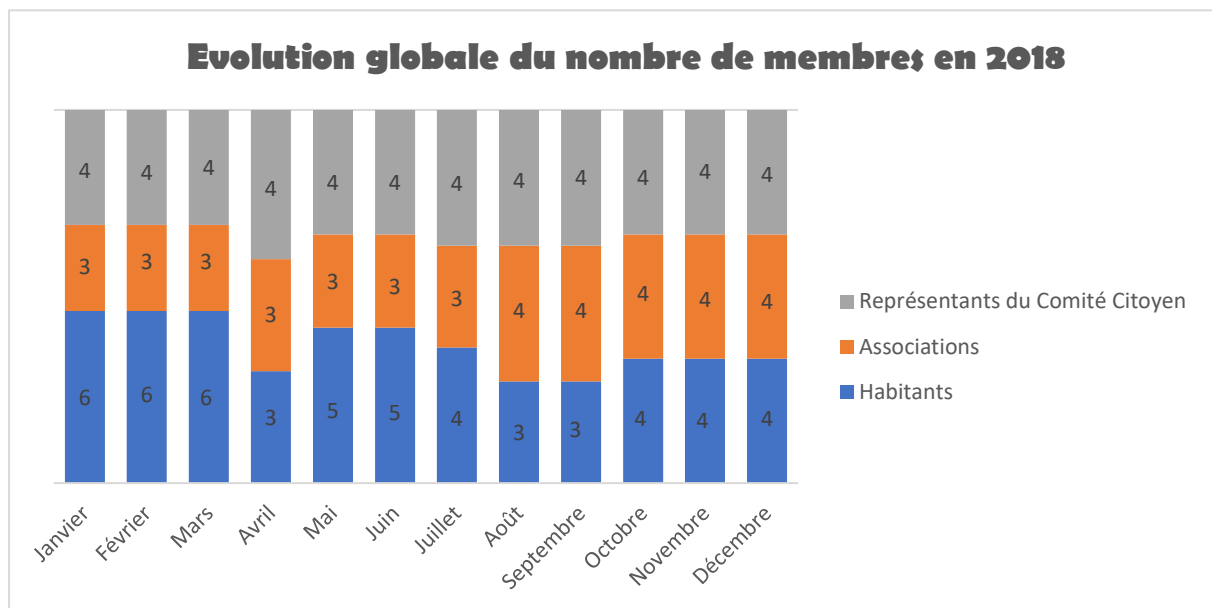
## Présentation

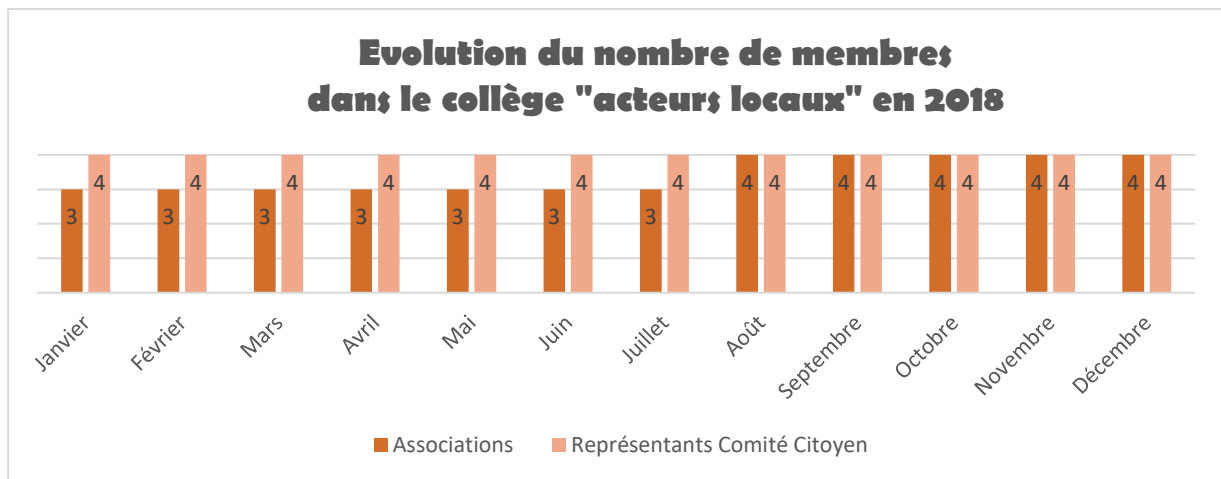
La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 crée les Conseils Citoyens. L'association Comité Citoyen de Sainte-Suzanne est la structure porteuse des Conseils Citoyens de Sainte-Suzanne.

Le Conseil Citoyen de Bagatelle est effectif depuis janvier 2018. Un arrêté préfectoral fixe la composition du Conseil Citoyen. Il est composé d'un collège « habitants » et d'un collège « acteurs locaux ».



Le nombre de membre du Conseil Citoyen a évolué au fil des mois. En effet, il y a eu des démissions et de nouveaux membres.



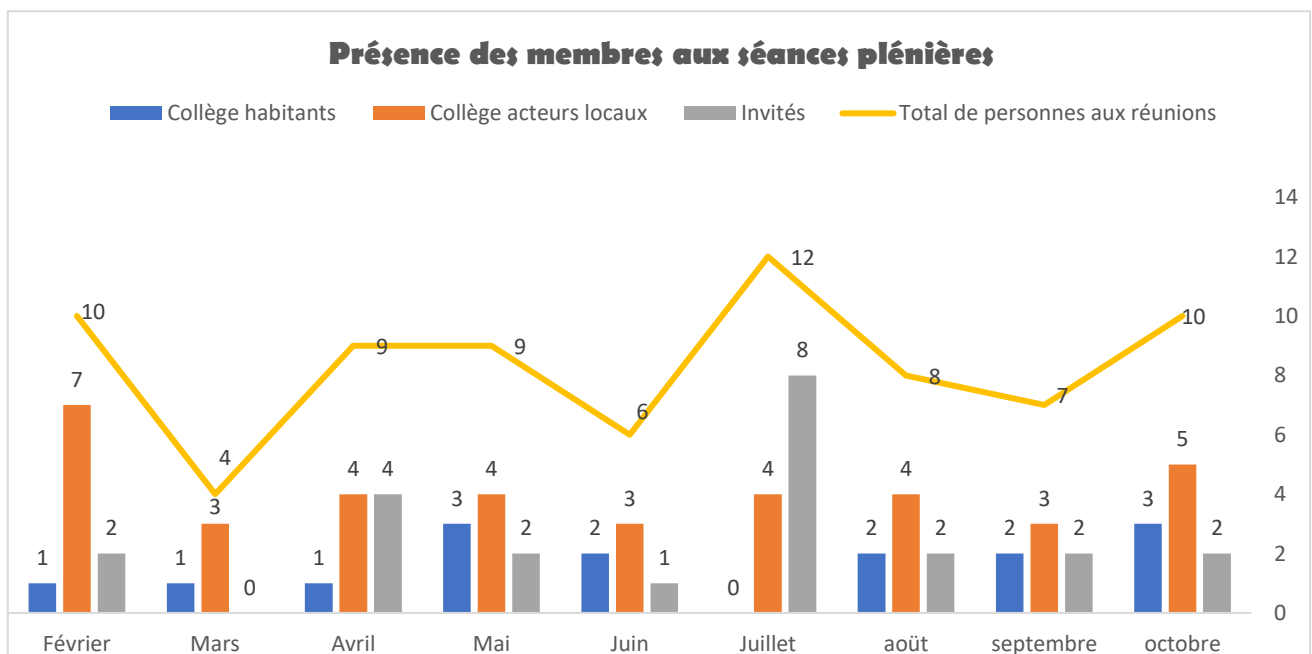


Le premier trimestre 2018 a surtout été une période de découverte pour les membres du Conseil Citoyen. Dans un premier temps les conseillers citoyens ont bénéficié d'une **formation**. Il y a eu 4 modules durant lesquels les membres ont pu s'instruire sur les thèmes suivants :

- Définition du conseil citoyen ;
- Définition de la politique de la ville ;
- Les acteurs ;
- Méthodologie de projet.

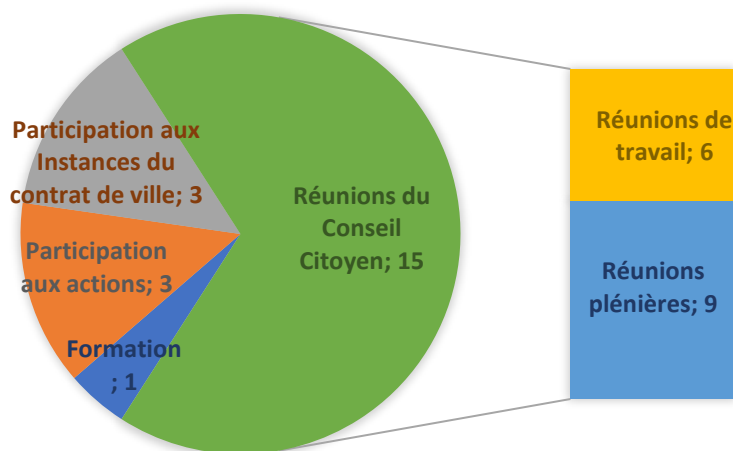
Très rapidement les membres du conseil citoyen de Bagatelle ont dû s'approprier leur rôle, en vue de la **participation aux instances du contrat de ville**. Ainsi, les 3 représentants du Conseil Citoyen ont participé pour la première fois à ces instances. Ils ont pu donner leur avis sur les propositions d'actions pour leur quartier.

En 2018, 15 réunions ont été mises en place : **9 séances plénières et 6 réunions de travail**.

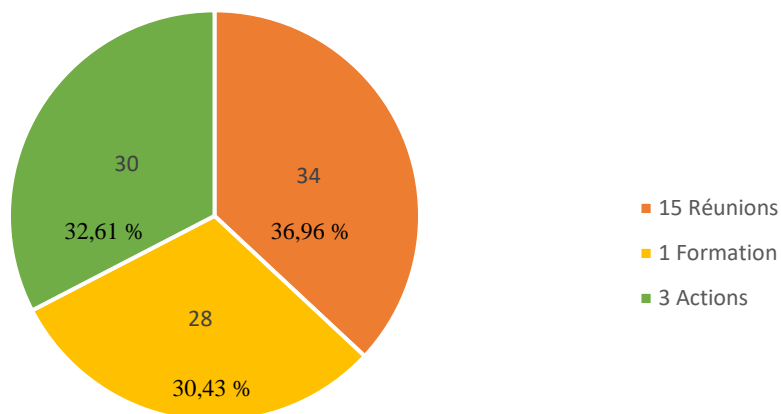


## Interventions globales du conseil citoyen

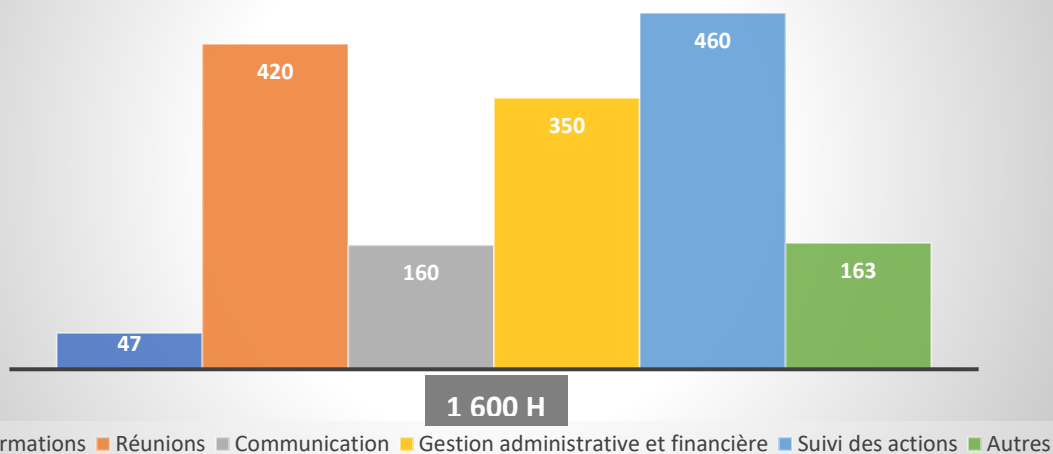
### RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CITOYEN EN 2018



### Temps d'investissement moyen d'un conseiller citoyen (en heure et pourcentage en 2018)



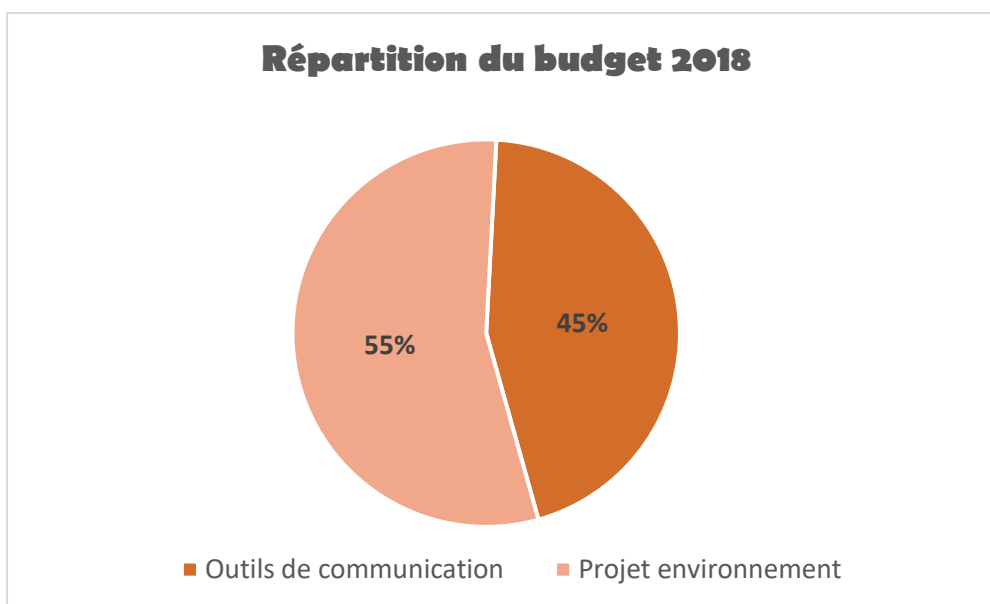
### Répartition du temps de travail de l'animatrice (en nombre d'heures) sur l'année 2018



## Gestion de l'enveloppe financière 2018 : 4500 € par Conseil Citoyen

Les 2 actions financées ont été réalisées en 2019.

Le Conseil Citoyen de Bagatelle a aussi été partenaire d'un troisième projet de « parcours de découverte », formalisé en ACI.



**Public touché :** concernant les outils de communication, le public n'a pas pu être défini. On a pu identifier le public que pour le projet « environnement ».

